

Publié le 4 novembre 2008

La Semrre s'impose sur le marché réunionnais des déchets !

La Semrre, spécialisée dans la collecte des déchets et la gestion de l'errance animale dans le Sud de l'île de La Réunion a réussi à assurer la pérennité de son activité grâce à des offres attractives associant qualité et coût maîtrisé. En quelques mois, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires et son effectif multipliés par trois.



Créée en 1997 sous l'impulsion des élus locaux soucieux de s'adapter à la nouvelle réglementation en matière de collecte sélective des déchets, la Société d'économie mixte Réunion recyclage et environnement ([Semrre](#)) connaît depuis peu un développement fulgurant. En quelques mois, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires et son effectif multipliés par trois, pour atteindre un CA prévisionnel de 4,7 M€ pour 2009 et 61 salariés.

La Semrre vient de décrocher un marché de 3 millions d'euros par an pour une durée de 7 ans en s'associant à une entreprise locale pour la collecte au porte-à-porte des encombrants et des déchets verts sur la commune de Saint-Pierre. Tandis que les déchets verts sont envoyés à une station de compostage, une plateforme de tri des encombrants et des déchets industriels assure un revenu additionnel d'1 million d'euros pour un an. « On trie environ 3 000 tonnes par mois en récupérant les déchets valorisables (ferrailles essentiellement) pour limiter l'enfouissement aux seuls déchets non valorisables » explique Vincent Saillon, directeur général de la Sem.

La Semrre devait à sa fondation apporter une alternative à l'offre privée en matière de gestion des déchets et porter un potentiel de création d'emploi sur l'île. Une de ses premières missions a d'ailleurs été la création d'un CAP « gestion des déchets » qui a permis la qualification de 150 diplômés.

Par ailleurs, la société s'est lancée en 1999 dans la lutte contre l'errance animale. Elle gère actuellement les 2 fourrières animales des 2 collectivités du Grand Sud de La Réunion tout en assurant la capture des animaux errants et le ramassage des cadavres d'animaux sur ce territoire, ainsi que sur les routes nationales et la microrégion Nord de l'île.

« Nous avons réussi à avoir des offres attractives associant qualité et coût maîtrisé », indique Vincent Saillon. Alors que les coûts de gestion des déchets explosent, la Semrre assume parfaitement son rôle de service public et Vincent Saillon ne compte pas s'arrêter là ! « La pérennité de notre activité pour les sept prochaines années nous permet une vision de développement à plus long terme, nous espérons élargir nos activités en faveur de l'environnement » conclut-il.

Par Marie-Anne RAMAZZINA